

L'ESSENTIEL 2022

Le mot de la présidente



« Quotidiennement, nous, militants et militantes de AIDES, combattons le sida et agissons avec les personnes concernées pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida.

Depuis la création de l'association, sous l'impulsion de Daniel Defert, nous militons pour placer les personnes touchées et exposées au VIH au cœur des décisions qui les concernent. Malgré les obstacles, nous progressons pour que chacun-e, en tant qu'usager-ère du système de santé, puisse être écouté-e, respecté-e et puisse déterminer ses besoins pour sa santé. Aussi, parce que nos luttes pour l'accès à la prévention, au soin, au dépistage, sont indissociables d'un combat plus large, nous luttons contre toute forme de discrimination basée sur l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, le statut social. Grâce à notre mobilisation, c'est la société toute entière que nous transformons.

Ainsi, si parfois les mots nous manquent face aux injustices que nous subissons, si souvent nous les hurlons pour faire entendre nos revendications, il me semble que trois verbes, avec tout ce qu'ils impliquent, permettent de dire ce que, depuis près de 40 ans, nous faisons chaque jour : Militer, Agir, Transformer. »

Camille Spire
Présidente de AIDES

Ce document est une synthèse de l'activité de AIDES en 2022 et de l'utilisation de la générosité publique dont elle a bénéficié. Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer au rapport annuel complet de l'activité et au rapport financier de l'association, disponible sur aides.org.



L'association

AIDES est la première association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et en Europe. L'association a adopté dès sa création en 1984 une démarche communautaire en santé qui vise à permettre à des individus liés par une problématique commune d'accroître leur capacité d'agir, d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre santé et de faire des choix favorables pour eux. La communauté est un lieu d'échanges, de partage d'expériences, de réflexion et d'action. Elle devient le lieu de compréhension et de définition des différents problèmes auxquels elle est confrontée.



Un ancrage territorial au plus près des populations cibles

AIDES bénéficie d'un fort ancrage territorial grâce à ses 72 lieux de mobilisation en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane. Les lieux de mobilisation, qui accueillent du public, sont complétés par des unités mobiles aménagées qui permettent d'aller vers les publics les plus isolés. Cet ancrage territorial, au plus près des zones les plus touchées par les épidémies, permet de développer des accompagnements de proximité et de diversifier l'offre proposée pour répondre au mieux aux besoins des personnes.

Entretiens individuels, dépistages, ateliers d'échanges de pratiques, actions d'aller vers, distribution de matériel de réduction des risques, organisation de week-ends santé ou encore d'universités de personnes séropositives sont autant d'actions mises en œuvre par l'association.



Activité médico-sociale

Plusieurs lieux de mobilisation portent des dispositifs médico-sociaux (ESMS). Ils sont de trois types :

- Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers-ères de Drogues (Caarud) permettent aux usagers-ères de recréer du lien social et de bénéficier d'une gamme complète d'outils et de dispositifs visant à réduire les risques et dommages pour leur santé.
- Les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) permettent de fournir un toit à des personnes nécessitant des soins et ne disposant pas, dans leur grande majorité, d'une situation administrative et de conditions de logement permettant un accès satisfaisant aux soins.
- Le Service d'Accompagnement à l'autonomie et à la Vie Sociale (SAVS) consiste en un accueil de jour offrant aux personnes qui en expriment le besoin un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.



Offre en santé sexuelle avec accompagnement communautaire

AIDES propose également une offre élargie en santé sexuelle via ses centres de santé sexuelle à Marseille, Montpellier et Nice. L'association apporte également un soutien financier, couplé à un soutien logistique, comptable et financier au centre de santé LE190 situé à Paris. Ces lieux chaleureux, qui associent santé communautaire et offre médicalisée, repensent complètement la prise en charge en santé sexuelle des publics particulièrement exposés, dans un cadre non-jugeant et bienveillant.



AIDES à l'international

AIDES agit aussi dans le cadre d'actions en partenariat avec des associations étrangères, reconnues dans leur pays dans le domaine de la lutte contre le VIH. AIDES pilote ces projets en tant que bénéficiaire des fonds apportés par l'Agence Française de Développement ou par Expertise France et coordonne avec les partenaires les activités prévues dans les projets.

Nos actions de plaidoyer



AIDES mène des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour poursuivre la transformation sociale mise en œuvre depuis sa création. Parmi les avancées réalisées en 2022, on peut citer la déconjugation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou des progrès pour l'accès à l'emprunt pour les personnes vivant avec le VIH. La campagne présidentielle fût aussi une opportunité de rappeler les revendications de l'association et la nécessité de les mettre en œuvre pour stopper l'épidémie de VIH/sida.

Focus sur l'année 2022

En 2022, AIDES a une nouvelle fois prouvé sa réactivité en s'adaptant à la nouvelle épidémie de Monkeypox. Par ailleurs, une expérimentation de Trod Syphilis a été déployée. Nos réponses se sont adaptées, notamment auprès des chemsexes avec l'évolution du dispositif d'écoute et de soutien ou encore auprès des travailleurs-ses du sexe grâce au programme Jasmine. Nous avons également lancé October Test, une action de promotion du dépistage dans les Caarud, et la campagne pour la Prep a été diffusée vers celles et ceux qui en bénéficient le moins.

AIDES EN 2022

2 036	militants-es qui agissent sur toute la France
440	salariés-es en Equivalent Temps Plein
30 851	dépistages rapides du VIH, VHB et VHC
30 189	actions auprès des publics touchés et exposés au VIH et aux hépatites
72	lieux de mobilisation (LM) ; 33 Etablissements médicaux-sociaux (ESMS) gérés par AIDES.

Origine de nos ressources

PRODUITS PAR ORIGINE

	2022		2021	
	Budget Total AIDES	Montant du financement par la générosité du public	Budget Total AIDES	Montant du financement par la générosité du public
Produits liés à la générosité du public	20 752 818	20 752 818	19 504 060	19 492 566
dont Dons manuels	18 563 672	18 563 672	18 404 881	18 404 881
dont Legs, donations et assurance-vie	1 012 044	1 012 044	602 681	602 681
dont Mécénats	1 172 012	1 172 012	485 004	485 004
Produits non liés à la générosité du public	4 129 634		2 265 386	
Cotisations avec contrepartie	2 958		0	
Parrainage des entreprises	474 932		144 020	
Contributions financières sans contrepartie	85 000		100 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	3 566 744		2 021 366	
Subventions et autres concours publics	24 930 158		24 023 396	
Reprises sur provisions et dépréciations	1 098 572		486 424	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	994 634	4 590	851 416	362 000
TOTAL	51 905 817	20 757 408	47 130 683	19 854 566

Nos ressources sont constituées de subventions publiques à 48% et de dons et de subventions privées à 41%.

Parmi nos subventions publiques majeures figurent les produits de la tarification, qui sont les dotations versées par la CPAM finançant les ESMS. Avec le financement des ARS (Fonds d'Intervention Régionaux), ces deux ressources sont les principales sources de financement de nos actions en régions. La Direction Générale de la Santé verse, quant à elle, une subvention de 2,9 M€ finançant une partie des salaires de notre siège social à Pantin. Les centres de santé sexuelle et communautaires de Marseille et Montpellier sont financés par deux biais : les recettes des consultations et par une dotation de la CPAM.

Concernant les **dons et subventions privées**, la collecte auprès du grand public continue de représenter la plus grosse part des ressources privées.

Les legs affichent une hausse qui est surtout liée au changement de réglementation comptable pour les structures associatives : il nous est désormais imposé d'inscrire la totalité des

produits des legs dans nos comptes, même si, pour des legs de biens immobiliers, les ventes de ces biens n'ont pas encore été réalisées. Dans les faits, hors changement de méthode comptable, les legs affichent néanmoins une progression de 67k€ en 2022.

Concernant le mécénat, la contribution du fonds de dotation LINK a été plus importante cette année en raison du report du traditionnel dîner de charité de décembre 2021 à mars 2022, en plus du dîner de décembre 2022. Les mécènes ont renforcé leur soutien aux actions développées par AIDES en faveur de la prévention : jefaisletest, Monkeypox ou des programmes d'accompagnement des personnes exposées ou touchées par le VIH, tels que le SPOT de Nice et les actions en Guyane entre autres.

Les événements de collecte correspondent aux recettes générées par les Braderies de la mode organisées à Marseille et à Pantin. La troisième édition de l'événement de prévention et collecte #fetelamour est bénéficiaire avec un résultat de 147k€.

Missions sociales et emploi de nos ressources

CHARGES PAR DESTINATION

	2022		2021	
	Budget Total AIDES	Montant du financement par la générosité du public	Budget Total AIDES	Montant du financement par la générosité du public
Missions sociales	40 588 040	17 840 504	38 692 281	15 508 183
Réalisées en France				
Actions réalisées par AIDES	35 117 663	13 864 367	34 018 856	11 518 820
Soutien versé à des associations partenaires agissant en France	1 269 776	808 471	738 795	738 795
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par AIDES	838 407	399 004	955 990	271 927
Soutien versé à des associations partenaires agissant à l'étranger	3 362 193	2 768 663	2 978 641	2 978 641
Frais de recherche de fonds	4 529 895	4 529 895	3 283 857	3 283 857
Frais de fonctionnement	3 322 376	1 622 085	3 529 644	2 426 930
Dotations aux provisions et dépréciations	233 115		32 553	
Report en fonds dédiés de l'exercice	3 490 845	51 532	1 516 128	4 590
EXCEDENT OU DEFICIT	-258 453	-3 286 608	76 220	-1 368 993
TOTAL	51 905 817	20 757 408	47 130 683	19 854 566

Les missions sociales intègrent :

- La prévention auprès de tous les publics exposés au VIH et aux hépatites virales : hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, personnes migrantes, personnes détenues, femmes, consommateurs-rices de produits psychoactifs, personnes trans, travailleurs-ses du sexe et toutes les populations vulnérables. Les missions sociales intègrent également nos actions de communication en direction du grand public.
- Les actions de dépistages
- L'accompagnement et le soutien auprès des personnes vivant avec le VIH
- Le renforcement des capacités de nos partenaires associatifs en France et à l'international
- Nos prestations de formations à destination de professionnels de santé ou autres acteurs associatifs sur des thèmes comme la réduction des risques, l'aide à l'injection, les techniques d'entretiens, etc...

Les **frais de recherche de fonds** sont constitués des salaires de nos équipes en charge de la collecte privée, que ce soit la collecte de rue, les legs ou la recherche de financeurs privés. Concernant la collecte de rue, nous faisons appel à des prestataires. Ces frais sont importants, mais cette collecte est nécessaire à l'équilibre financier de notre association.



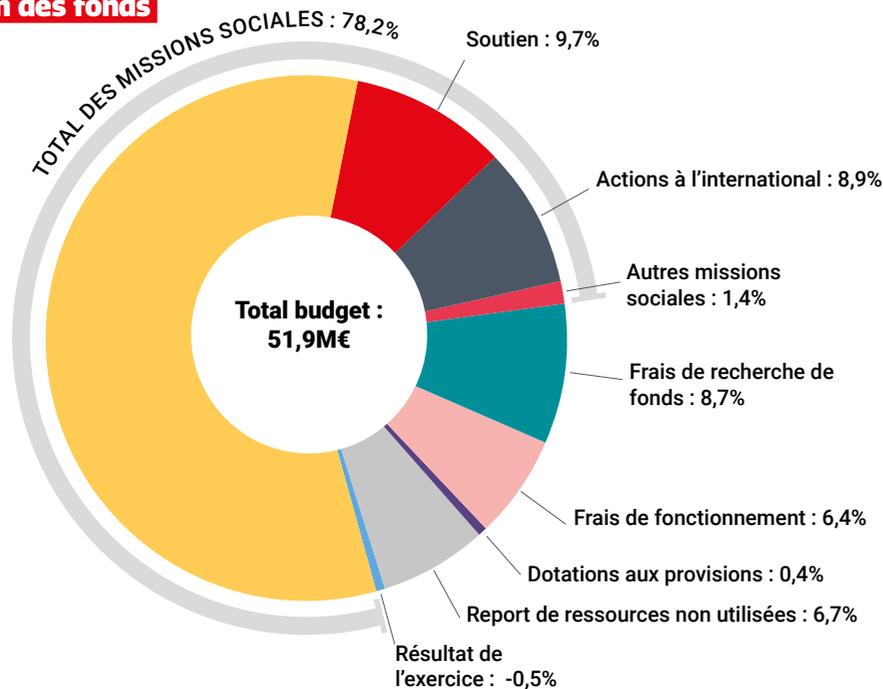
L'exercice 2022 se solde par un **résultat déficitaire de -258 k€**. Ce résultat se décompose entre :

- **le résultat propre de AIDES** : déficitaire de 861 k€ ;
- **le résultat des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) gérés par AIDES** : excédentaire de 603 k€.

Cette distinction est nécessaire car le résultat des ESMS, qu'il soit excédentaire ou déficitaire, n'appartient pas à AIDES, mais aux agences régionales de santé, qui sont les seules décisionnaires de l'utilisation des fonds. Quant au résultat propre, il doit permettre à AIDES de consolider ses fonds propres afin d'avoir toujours les ressources nécessaires au déploiement de nouvelles actions.

Ce résultat déficitaire de 2022 s'explique principalement par une hausse de notre masse salariale, qui est le fruit de plusieurs effets. Il y a tout d'abord les impacts des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) qui prévoient des revalorisations salariales pour les collaborateurs-rices. L'année 2022 a également été impactée par les décisions gouvernementales prises lors du Ségur de la Santé qui prévoient une revalorisation des salaires des collaborateurs-rices travaillant dans le champ médico-social. AIDES a fait le choix de revaloriser également les salariés-es rattachés-es à un lieu de mobilisation hébergeant un ESMS afin de ne pas créer de différence entre deux salariés-es ayant le même poste mais non éligibles aux mêmes financements. Cette « compensation » a été couverte par les fonds propres de AIDES.

Utilisation des fonds en 2022



Bilan simplifié de notre association

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)			BILAN PASSIF (en milliers d'euros)		
	2022	2021		2022	2021
ACTIF IMMOBILISE	7 580	7 806	FONDS ASSOCIATIFS	9 043	11 275
Immobilisations incorporelles	85	18	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 328	1 328
Immobilisations corporelles	6 116	6 388	Ecart de réévaluation	1 608	1 608
Terrains	633	633	Réserves	3 638	3 206
Constructions	2 916	3 070	Report à nouveau	2 156	2 512
Installations techniques, matériel industriel	239	186	Excédent ou déficit de l'exercice	-258	76
Autres immobilisations corporelles	1 822	2 185	Subvention d'investissement	511	1 460
Immobilisations en cours	322	313	Provisions réglementées	61	1 084
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	185				
Immobilisations financières	1 379	1 400			
ACTIF CIRCULANT	18 691	19 352	AUTRES PASSIFS	17 227	15 883
Stocks	259	283	Fonds reportés et dédiés	4 927	2 430
Créances d'exploitation	8 620	7 448	Provisions pour risques	193	97
Créances usagers et comptes rattachés	1 127	707	Emprunts et dettes	8 104	7 994
Créances reçues par legs ou donations	38	2	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	1 249	1 398
Autres créances	7 455	6 739	Emprunts et dettes financières divers	50	78
Disponibilités et divers	9 063	10 487	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 620	2 443
Valeurs mobilières de placement	25	25	Dettes fiscales et sociales	4 006	3 366
Disponibilités	9 038	10 462	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32	57
			Autres dettes	147	650
Charges constatées d'avance	749	1 134	Produits constatés d'avance	4 003	5 362
TOTAL GENERAL ACTIF	26 270	27 158	TOTAL GENERAL PASSIF	26 270	27 158

Les immobilisations corporelles comprennent notamment les éléments suivants :

- Des locaux acquis par l'association : AIDES est notamment propriétaire des locaux où se trouve son siège social ;
- Honoraires liés à des travaux et agencements divers ;
- L'acquisition de matériels et installations spécialisées : spectromètres, défibrillateurs, détecteurs de veines, totems pour la distribution de matériel de réduction des risques, etc. ;
- Des véhicules de transport, notamment les camions servant au dépiage ;
- Des biens mobiliers et informatiques ;
- Des biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés.

Concernant nos créances, la signature de partenariats pluriannuels avec les bailleurs publics comme privés conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices. AIDES valorise le stock de matériel de réduction des risques centralisé sur une plateforme située en Haute Loire et qui dessert l'ensemble de ses lieux de mobilisation.

Les fonds associatifs correspondent à l'ensemble des ressources de l'association, ils reflètent sa valeur financière et témoignent de la solidité de la structure. Les fonds associatifs s'élevaient au 31 décembre 2022 à 9 043 k€ et sont en baisse de 2 231 k€ par rapport à l'année 2021. Cette baisse est liée au déficit de l'exercice, d'une part, et, d'autre part, à la nouvelle réglementation relative au plan comptable des établissements médico-sociaux qui est venue modifier la comptabilisation des crédits non reconductibles d'investissement. Ils ne se comptabilisent plus en subventions d'investissement ou provisions réglementées mais en fonds dédiés d'investissement. L'impact sur les fonds associatifs est de -1 972 k€.

Il convient de noter que 5 605 k€ de fonds associatifs concernent les activités des établissements relevant de l'activité médico-sociale. Ces fonds, dits « à tiers détenteur », n'appartiennent pas à la structure. Les fonds associatifs de AIDES s'élevaient quant à eux à 3 437 k€ et connaissent une nouvelle baisse de -847 k€ en 2022 (-255 k€ en 2021) qui s'explique par les deux années consécutives qui enregistrent un résultat déficitaire sur le hors ESMS

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos 150 000 donateurs-rices réguliers-ères comme ponctuels-les, dont la générosité est essentielle pour nous permettre de poursuivre la lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales. Sans vos dons, nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos actions ni poursuivre l'innovation pour atteindre l'objectif de la fin de la transmission du VIH/sida.

Merci également à tous-tes les militants-es, acteurs-rices et volontaires, qui viennent soutenir l'action de nos salariés-es et sans qui nombre d'actions de terrain ne pourraient avoir lieu. L'engagement des volontaires élus-es dans les instances de gouvernance et groupe de travail est déterminant pour la bonne marche de AIDES. Le don de votre temps est inestimable.

Nous tenons à remercier nos financeurs institutionnels et privés pour leur confiance et leur soutien dans la durée. Nos échanges nous permettent de progresser.

Merci aux prestataires et fournisseurs qui nous ont accordé remises ou gratuits. En 2022, nous chiffrons le montant de ces remises à 656k€.

Nous remercions également toutes les associations partenaires qui œuvrent avec nous dans cette lutte.

Don en confiance



AIDES est labellisée « don en confiance » par le Comité de la Charte depuis 2013. À ce titre, elle respecte les règles de la Charte sur le don en confiance, notamment en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons. En 2019, le label a été renouvelé à la suite du réexamen du respect des engagements de AIDES ayant lieu tous les trois ans. Créé en 1989, le Comité de la Charte et du don en confiance est un organisme de contrôle des associations et des fondations. Sa vocation est de promouvoir, à travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ».

Contrôles et transparence

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 ont fait l'objet d'une certification par notre commissaire aux comptes, le Cabinet DEIXIS. Des audits approfondis sont par ailleurs menés par certains de nos bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de nos projets internationaux. Ces audits sont commandités par des cabinets de commissariat aux comptes indépendants.

Évaluation des actions

Chaque action initiée par les militants-es de AIDES fait l'objet :

- d'un cadre formalisé de l'action : sa nécessité, ses modalités de mise en œuvre, les moyens nécessaires, les coûts prévus, les résultats attendus et la méthode d'évaluation retenue pour juger de son efficacité ;
- d'une évaluation qui repose sur des indicateurs de mesure préétablis : les éventuels écarts par rapport aux objectifs initiaux donnent lieu à des ajustements. Des rapports d'activité (semestriels et annuels) par secteur renseignent les actions menées et leur évaluation, puis sont transmis aux bailleurs publics finançant ces activités.

Contact



Tour Essor
14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex



0 805 160 011

gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine

aides.org

seronet.info



@AIDES



@assoAIDES



@assoaides



@AIDES

